

Reprise des professionnels de la construction : APRIL Partenaires renforce sa gamme PROBAT et lance la plateforme digitale PROBAT Services

Après plusieurs semaines d'arrêt d'activité, le secteur du BTP reprend progressivement et l'anticipation et la gestion des risques est plus que jamais au cœur des préoccupations de ces professionnels. Spécialiste des risques professionnels du bâtiment, APRIL Partenaires, filiale du groupe APRIL, s'est mobilisé depuis le début de cette crise pour continuer à accompagner ses clients artisans du bâtiment malgré la distance et le ralentissement des chantiers, en s'appuyant sur sa plateforme digitale unique sur le marché, PROBAT Services. Analyse de chantiers à distance via smartphone ou podcasts dédiés aux questions de droit fiscal, social et commercial sont des services mis à disposition par APRIL Partenaires pour accompagner ses clients professionnels pendant cette période difficile.

Afin de continuer à sécuriser les chantiers qui reprennent peu à peu et l'ensemble des professionnels qui y interviennent, APRIL Partenaires renforce également son offre en élargissant sa gamme PROBAT.

PROBAT Services, une plateforme digitale simple et pratique, conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des professionnels du BTP



Conscient que les professionnels de la construction sont souvent très pris par leurs chantiers et manquent de temps, et alors qu'il est devenu indispensable de réduire les rencontres en face à face dans le contexte de distanciation sociale, APRIL Partenaires a mis au point une plateforme digitale qui vise à faciliter et sécuriser leur quotidien : **PROBAT Services**.

Disponible depuis mars 2020, cette plateforme est accessible gratuitement depuis toutes les interfaces (smartphone, tablette, ordinateur...)

Deux services y sont déjà déployés :



Un système de visio conférence intelligent, Devisio, qui permet à l'artisan de visiter un chantier à distance et en temps réel, tout en étant en contact direct avec son client, afin d'évaluer la faisabilité technique d'une intervention sans avoir à se déplacer. Mise au point avec la start-up spécialisée, Lemontalk, cette application permet un gain de temps conséquent pour l'artisan qui renforce de surcroît le lien avec ses clients à travers une expérience humaine connectée, tout en respectant la nécessaire distanciation.

Une assistance juridique 100% digitale, en partenariat avec Call-A-Lawyer, pour permettre aux professionnels du BTP de bénéficier des conseils d'un avocat gratuitement et en seulement quelques clics.

L'info en + Dès le début de la crise sanitaire, les équipes APRIL Partenaires et Call-A-Lawyer se sont mobilisées pour compléter ce service en rendant accessible à tous les clients Professionnels du BTP d'APRIL Partenaires une série de podcasts portant sur des thématiques clés pour eux en cette période en droit social, commercial et fiscal, telles que « Comment rouvrir les chantiers ? », « Comment gérer ses chantiers et ses finances » ou encore « Comment gérer les impayés ? ». L'intégralité de ces podcasts est à retrouver sur la plateforme PROBAT Services.



CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf
06 63 80 87 54
baptiste.romeuf@insign.fr



Progressivement, d'autres services « à la carte » seront intégrés à la plateforme PROBAT Services, comme l'aide au recrutement de main d'œuvre qualifiée, la gestion de déchets de chantiers ou encore le réemploi de matériaux et équipements de construction.

PROBAT, une gamme spécifique et adaptée qui évolue constamment pour répondre aux besoins de tous les professionnels de la construction

En 2020, APRIL Partenaires étend sa gamme PROBAT (responsabilité civile et décennale) à l'ensemble des professionnels intervenant dans le bâtiment.

- Elargissement de la gamme PROBAT aux entreprises du BTP réalisant jusqu'à 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, via l'offre PROBAT, couvrant la Responsabilité Civile et Décennale.
- Création de l'offre PROBAT Ingénierie, dédiée aux professions intellectuelles du bâtiment réalisant jusqu'à 500 000 euros de chiffre d'affaires : bureaux d'études techniques, architectes d'intérieur, géomètre...

Un parcours 100 % digitalisé, permet une souscription simple et rapide. Pour les risques plus techniques des experts restent disponibles, tout au long du parcours, pour accompagner les clients professionnels.

Ces nouveautés viennent compléter les produits existants dans la gamme PROBAT : Etanchéité, Eco-énergie, Piscine, notamment. Tous sont distribuée via le réseau de courtiers partenaires d'APRIL, experts de ce risque spécifique.



« L'assurance construction est un risque long. Il est donc impératif pour les professionnels du bâtiment de s'assurer auprès de partenaires solides ; les nombreuses défaillances enregistrées sur ce secteur depuis les deux dernières années en témoignent et la crise que nous traversons va accentuer encore leur besoin de sécurisation. Forts de notre expérience et de nos partenariats durables avec des assureurs de renom, nous sommes mobilisés pour sécuriser toujours plus de professionnels de la construction et, à travers eux, l'écosystème de la construction » - Claude GUERIN, Président-Directeur général d'APRIL Partenaires.

A PROPOS DU GROUPE APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartment B), le groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1017,3 millions d'euros.

CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf
06 63 80 87 54
baptiste.romeuf@insign.fr

